



DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE
LE THEIL DE BRETAGNE

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023**

Membres présents :	<i>Président de séance</i> : Benoît CLÉMENT, Maire. Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Emilie LOUVEL, Cyrille POINSIGNON, Geneviève FERRÉ, Eric PELTIER, Marc SORIN, Laurence BOUSSIN, François GARNIER, Aude BAZIN, Pascaline MARION, Yoann CADO, Anne GUILLEVIN, Jonathan PELHATE, Émilie PHÉLIPPÉ.
Membres excusés :	Emilie BOUÉ (pouvoir à Benoît CLÉMENT), Fabien HOUGET (pouvoir à François GARNIER), Hubert BLANCHARD (pouvoir à Anne GUILLEVIN).
Membres absents :	Néant.
Nombre de votants :	19
Secrétaire de Séance :	Yoann CADO.

N° de la délibération	Objet	Décision
33/2023	Délibération sur la modification des statuts de Roche aux Fées Communauté : - pérennisation de la compétence concernant le Bus France Service - constitution de groupements de commande pour le compte des communes.	Approuvé
34/2023	Délégation du service public : élection des membres de la Commission Concession.	Approuvé
35/2023	Propriété Saulnier (2 rue des Ormeaux). Projet d'aménagement d'un ensemble bâti et proposition d'acquisition.	Approuvé
36/2023	Prise en charge communale des dépenses de fonctionnement de l'école privée du Theil de Bretagne en contrat d'association. Année 2023.	Approuvé
37/2023	Participation des communes de résidence aux charges de fonctionnement de l'École publique du Theil de Bretagne pour l'année 2022-2023.	Approuvé
38/2023	Participation de la commune du Theil de Bretagne (commune de résidence) à la scolarisation des enfants à l'École privée St Joseph-Ste Croix de Retiers pour l'année 2022-2023.	Approuvé
39/2023	Finances. Vote des subventions aux associations pour 2023 (complément).	Approuvé
40/2023	Modification des membres du CCAS.	Approuvé
41/2023	Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de M. et Mme Paul SAVOURÉ. Section A n° 890.	Approuvé

Affiché le 19 mai 2023